# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 OCTOBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires:
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
DUVERGER. S. MARBY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 6 OCTOBRE


POUR LE CONGRES.
*PREMIER DISTRICT:*
**THOS. G. MACKEY.**
*DEUXIEME DISTRICT:*
**T. G. HUNT.**

*TRESORIER D'ETAT:*
**J. N. HAWTHORN,**
De la Nlle-Orléans.

*AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS:*
**JOHN E. KING,**
De St-Landry.

*SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES:*
**A. H. LAMON,**
D'Ouest Baton-Rouge.

*SENATEURS:*
**JULES LAVERGNE,**
**M. C. EDWARDS.**

*SHERIF:*
**JAMES P. FRERET.**

*CORONER:*
**JOHN YOUENES.**

*GREFFIERS DE COUR:*
1re Cour—Alfred Beauvoau.
2me " Thos C. Poole.
3me " C. A. Lebaran.
4me " J. H. Hopkins.
5me " Saml J. Rick.

*ASSESSEURS:*
1er District—John Wolfe.
2me " J. U. Chevalier.
3me " C. B. Pagot.
4me "

*COLLECTEURS DE TAXES D'ETAT:*
1er District—Theo Ashow.
2me " Lafayette Guyol.
3me "
4me "

*JUGES DE PAIX:*
Première Justice de Paix—L. U. Gaienmié.
Constable—J. Moppie.
Deuxième Justice de Paix—C. V. Jonte.
Constable—W. C. Quirck.
Troisième Justice de Paix—Wm H. Hagan.
Constable—Jules Delarue.
Quatrième Justice de Paix—E. A. Michel.
Constable—Jn. McClelland.
Cinquième Justice de Paix—

**Whigs du 6me district représentatif**

Les whigs du 6me district représentatif s'assembleront mercredi prochain, 12 du courant, au café de M. Sagrera, encoignure St Philippe et Royale, à l'effet de nommer deux candidats pour représenter le district à la Législature de l'Etat, conformément à une résolution adoptée le 29 sept. par le comité central whig de l'Etat.

Par ordre du président, LOUIS BERE.

**Assemblée Whig.**

Les whigs du Quatrième District Représentatif sont priés de se réunir au café de Salvador Pratts, au coin des rues Douane et Remparts, MERCREDI 12 octobre, à 7 heures et demie, à l'effet de choisir deux candidats pour représenter le district à la Chambre des Représentants.—Whigs! soyez exacts. (Pour les noms, voir la partie anglaise.)

**Whigs du Septième District Représentatif de la ville de la Nouvelle-Orléans!!**

Les whigs du 7ème District Représentatif, comprenant les rues Esplanade et Champs-Elysées, la rivière et le Lac, sont invités, conformément à une résolution du comité central whig de l'Etat, adoptée le 29 septembre dernier, à s'assembler au café Maison J. P. Simon, à l'encoignure Moreau et Champs-Elysées, le 12 octobre courant, à 7 heures du soir, à l'effet de nommer deux candidats à la Chambre des Représentants.

| | | |
|---|---|---|
| J. W. Cimens | Louis Barnett | A. Mauret |
| Ch. Beauchamps | Pierre Millet | C. B. Lenarpentier |
| M. Bennett Sr. | Chas Miller | L. Laraby |
| M. [illegible] | Henry Dart | F. A. Mauret |
| [illegible] | R. Maspereau | C. W. Lipsbomb |
| [illegible] | Guat Tournade | Ilario Danot |
| [illegible] | F. C. Laville | S. Gary |
| [illegible] | J. A. Dias | Anthony O'Neal |
| [illegible] | John V. Aime | Henry Dart |
| E. J. Pieaux | A. Boisdanac | E. Salvatory Jr |
| Aug. Bouzer | T. Ganic | Antoine Landro |
| [illegible] | C. E. Hancken | E. De Lasserre |
| [illegible] | Jno Hancken | Ph. Lacoste |
| [illegible] | A. F. Miller | Octave Doucet |
| [illegible] | Antoine Blache | C. Guesnger |
| [illegible] | E. Sabes | Jules Baron |
| [illegible] | J. Hernandez | Louis Lambert |
| [illegible] | Lucien Barbe | F. Pradox |
| [illegible] | A. C. Tremoulet | Cordier |
| [illegible] | Franç. Gardere | Louis Bringer |
| [illegible] | T. Everett | A. Mouen |
| [illegible] | [illegible] Guinault | Claud. Casbergue |

**COMITE CENTRAL WHIG DE L'ETAT.**

A une séance du Comité Central Whig de l'Etat, tenue dans la salle des délibérations, à la Nouvelle-Orléans, le 29 septembre, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu, que les whigs des divers districts représentatifs de la Nouvelle-Orléans sont invités à se réunir dans leurs districts respectifs, le MERCREDI, 12 octobre, à 8 heures et demie du soir, à l'effet de nommer leurs candidats pour représenter les divers districts à la Chambre des Représentants.

CHAS. M. WATERMAN, Président.
HENRY L. JOHNSON, } Secrétaires.
J. C. LAVILLE, }

**CORRESPONDANCE.**

La correspondance suivante a été échangée entre le président de la Convention du 1er district et M. Mackey, candidat whig pour le Congrès. Nous traduisons de l'anglais:

Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1853.

Monsieur,

J'ai l'honneur, au nom des délégués du premier district congressionnel, de vous annoncer qu'à une assemblée des délégués tenue samedi soir, les délégués vous ont choisi à l'unanimité candidat pour représenter le district au Congrès. Veuillez, je vous prie, nous laisser savoir au plus tôt si vous acceptez cette candidature, et croyez à ma considération la plus distinguée.

Votre obéissant serviteur,

JNO. B. LEEFE,
Président de la Convention du 1er district congressionnel.

A M. Thomas G. Mackey.

Habitation Marshpond,
Paroisse Plaquemines, 4 octobre 1853.

Monsieur,

J'ai reçu hier soir la lettre dans laquelle vous m'apprenez, au nom de la Convention whig du premier district congressionnel, que j'ai été nommé à l'unanimité candidat pour représenter ledit district au Congrès.

M'étant déjà porté comme candidat indépendant, j'accepte avec plaisir la nomination émanée de cette Convention, et je vous prie de faire savoir à ceux que vous représentez que je mettrai toute mon énergie au service de la cause.

Je remercie la convention de l'honneur qu'elle m'a fait et je vous prie de recevoir l'expression de ma considération distinguée.

Votre obéissant serviteur,

THOMAS G. MACKEY.

A M. John B. Leefe.

**NOUVELLES INTERESSANTES DU MEXIQUE.**

Nous extrayons les passages suivants d'une lettre particulière qu'un de nos amis a reçue tout récemment de la capitale du Mexique et qu'il a bien voulu nous communiquer:

Le gouvernement a découvert une grave conspiration qui se tramait à Puebla. Parmi les nombreuses personnes qui ont été arrêtées et jugées, on remarque Don Juan Mujica ex-gouverneur de l'Etat de Puebla, le général Fualon, M. Ybeunza, avocat plusieurs autres personnages qui ont joué jadis un rôle important.

Santa Anna lance tous les jours de nouveaux ordres d'exil. Le général Manuel Robles, ministre de la guerre sous l'administration de Arista, Don Luis de la Rosa, ministre des affaires étrangères sous l'administration de Herrera, et ancien ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis, ont reçu l'ordre de quitter le pays.

L'évêque Monjia qui, depuis la mort de Don Lucas Aaman présidait le Conseil, s'est retiré dans son diocèse. Il a prédit à Santa Anna qu'il serait infailliblement précipité du pouvoir, s'il continuait à suivre sa même ligne de conduite.

M. Haro a été renvoyé du ministère des finances et remplacé par Sierra y Rosso.

Il n'y a, quoiqu'on en dise, que très peu de troupes, mais en revanche, Santa Anna a créé plus de généraux et d'officiers qu'il n'en faudrait pour commander une armée de cinq cent mille hommes.

Le gouverneur Ascalote a été destitué et remplacé par le général Bonillo, gouverneur du district.

Le trésor est à sec, les dépenses sont énormes et la confiance a disparu.

Il va sans dire que les derniers journaux que nous avons reçus de Vera Cruz et de la capitale ne contiennent pas la moindre allusion à la position actuelle du gouvernement. Ceux de nos lecteurs qui ont suivi avec attention la marche de Santa Anna depuis son avènement au pouvoir, ne seront nullement étonnés de ce mutisme absolu de la presse. Mais, comme il était facile de le prévoir, le peuple qui accueillait il y a quelques mois, avec tant d'enthousiasme, le vainqueur de Buena Vista, commence à se fatiguer du joug qu'il fait peser sur lui. La chute de Santa Anna pourrait bien ne pas se faire attendre.

Mouvement de troupes.—Un grand mouvement de troupes aura lieu incessamment. Les journaux de Washington annoncent que l'ordre vient d'être donné à quatre compagnies d'artillerie de se rendre aux forts Moultrie et Monroe. Deux compagnies doivent se mettre en route pour le Rio Grande et une compagnie pour le fort Catron, en Floride. Quatre compagnies du 2e artillerie iront dans ce dernier Etat et une compagnie aux casernes de Bâton-Rouge. Six compagnies du 3e d'artillerie sont destinées à renforcer notre garnison du Pacifique. Une compagnie d'artillerie légère se rendra au fort Gibson, dans le Connecticut, et deux compagnies au fort Independence, dans le Massachusetts.

Mobile.—Dans les 24 heures expirées le 3 de ce mois, six décès ont eu lieu à Mobile, dont deux seulement causés par la fièvre jaune.

Deux incendies ont éclaté à Mobile lundi dernier. Une petite maison en bois située au coin des rues Hamilton et Congress et sept ou huit édifices du voisinage ont été détruits, ainsi que la maison de résidence de M. Jonathan Emmanuel située au coin des rues Joachim et Government.

La fièvre jaune à Philadelphie.—Huit nouveaux cas de fièvre jaune se sont déclarés à Philadelphie le 30 du mois dernier.

**PUERILITES.**

Malgré les progrès de l'esprit démocratique en Europe, les peuples ont conservé le goût des hochets dont les ont si longtemps amusés les monarques. Les pompes royales sont cependant dans le siècle où nous vivons un anachronisme que l'on a peine à s'expliquer. La raison admet jusqu'à un certain point les splendeurs destinées à entourer de prestige les représentants de l'autorité, mais toutes les vieilleries et toutes les puérilités qui formaient le cérémonial des anciennes cours, ne sont-elles pas aujourd'hui parfaitement ridicules? On comprend encore les spectacles, devenus pour certains peuples une nécessité, comme autrefois aux Romains le cirque et ses émotions, mais les vastes perruques telles qu'on en portait il y a quelque trois cents ans, les génuflexions, les sorties à reculons, les lourds manteaux de velours, les robes traînantes et tout le magasin de bric-à-brac de l'ancienne royauté, ne sont à cette heure que niaise mascarade et méchante comédie. Il serait vraiment temps que les monarques de nos jours rompissent avec des traditions qui n'ont plus de raison d'être. Alors que, les peuples se laissaient prendre à la grotesque fantasmagorie évoquée par les puissants de la terre, le ridicule cérémonial des cours, aux grandes solennités publiques, avait certainement un but. Aujourd'hui il n'en est plus de même, et le faste des monarques n'en impose plus aux nations. On a cessé de voir en eux des représentants de l'autorité divine et de rendre le ciel complice de leurs forfaits. Le pouvoir est dans la masse qui le délègue à des chefs dont le libre choix lui appartient; il ne forme pas l'héritage de familles privilégiées qui pour le conserver cherchaient autrefois à faire croire à leurs naïfs sujets qu'elles le tenaient directement de Dieu!

Revenons à l'étiquette des cours de l'ancien monde. Elle forme avec nos mœurs républicaines un contraste si frappant que dernièrement notre ambassadeur s'étant présenté en habit noir à une grande réception de l'Empereur des Français, tous les journaux s'émerveillèrent et quelques-uns même crièrent au scandale. Un simple frac égaré au milieu des broderies et des habits chamarrés, fi donc! Cette question de toilette diplomatique eut la puissance de diviser la presse anglaise et française, et le bon accord n'a été rétabli que lorsque l'audace de notre ministre fut bien constatée.

Dernièrement à propos du mariage du duc de Brabant, les journaux anglais ont jugé à propos de critiquer le cérémonial de la cour belge. Le *Journal des Débats* a saisi la balle au bond et a fait de l'étiquette anglaise une fine et mordante raillerie dont nous avons publié l'autre jour un échantillon. Nous allons reproduire tout l'article:

«La reine Victoria, dit le *Journal des Débats*, fait en ce moment une visite à son royaume d'Irlande, et les journaux anglais épuisent tous les trésors de l'imagination irlandaise pour raconter les plus petits faits et gestes de leur gracieuse souveraine. Aujourd'hui, par exemple, ils nous racontent très longuement comment S. M. est allée passer une revue, comment la pluie s'est permis de tomber sur S. M., comment S. M. s'est mise comme une simple mortelle sous un parapluie, comment S. M. a bientôt abandonné cet ustensile bourgeois pour arborer un petit caraco à tous crins, comment S. M. a envoyé un paletot au prince Albert qui passait la revue à cheval, comment S. A. R., voulant partager les dangers de ses soldats, a noblement renvoyé le paletot, et a préféré se faire tremper, et autres faits historiques du même genre. Pour notre part, nous trouvons tout cela très innocent; nos voisins apportent dans ce qu'ils appellent leur *loyalisme* une candeur et une sorte de sincérité que nous trouvons fort respectables, et que nous n'avons point la moindre envie de ridiculiser. Nous avons vu dit dans les journaux anglais que, en même temps que les palais de cristal, ou ne devrait pas jeter des pierres, et c'est parce que les Anglais oublient quelquefois ce proverbe que nous prenons la liberté de le leur rappeler.

Ainsi l'autre jour un grand et grave journal anglais, à propos des fêtes qui ont accompagné la célébration du mariage du duc de Brabant, plaisantait agréablement les prétentions de la nation belge au cérémonial des grandes cours, et ne pouvait contempler sans sourire les formalités traditionnelles que l'on avait strictement conservées dans le voyage et dans la réception de la jeune archiduchesse d'Autriche. Nous aurions compris cette magnanime commisération pour un cérémonial de théâtre, si ceux qui s'exprimaient ainsi avaient été des puritains professant le culte exclusif de l'habit noir ou des quakers protestant contre la superfluité des boutons. Nous comprendrions ce même sentiment de la part des Américains qui sont un peuple encore trop jeune pour avoir une étiquette, et chez lesquels le plus haut fonctionnaire de l'Etat s'habille, loge, mange, boit, dort et marche comme le plus simple citoyen. Mais ce qui nous trouvons curieux et même plaisant, c'est que ce soit dans le pays du monde où l'on abuse le plus de la tradition et du cérémonial que l'on se permette de ridiculiser ceux qui ne font autre chose que suivre, et de très loin, cet exemple.

Le fait est que le peuple anglais est de tous les peuples de la terre celui qui mélange avec un excès plus gênant et une extrême familiarité la plus forte dose d'étiquette et la plus extravagante manie de formalisme; il n'en est pas un qui sache unir à un plus grand esprit de simplicité une plus grande vénération pour la mise en scène. Nos confrères belges avaient voulu compulser les relations et la célébration du mariage de la reine d'Angleterre avec le prince Albert, ils y auraient probablement trouvé matière à rendre aux journaux anglais leur sourire, et ils n'auraient eu même qu'à regarder les lèvres solennelles de la reine, ou ceux du speaker, ou des séances des Chambres, ou des séances des tribunaux, où telles et telles cérémonies publiques pour s'édifier ou s'exhilarer tout à leur aise. Qui donc a le plus de droit de rire en voyant le président de la Chambre des Communes conservés sous sa perruque monumentale, ou les juges et les huissiers en costume d'huissiers de Molière? Quelle est la parade de nos jours gras qui approche de la burlesque mascarade qu'on nomme la procession du lord-maire? Qui donc empêcherait de hausser les épaules en voyant le lord-chancelier présenter à genoux le discours du Trône à la reine? on, en voyant, le lendemain des levers, sept à huit colonnes de journaux remplies des plus amples détails sur les robes, les voiles, les dentelles et les coiffures des dames de la cour? Eh bien! tout cela nous choque pas, parce que nous savons que le peuple anglais, au fond, prend les cérémonies pour ce qu'elles valent; que le respect, même superstitieux, qu'il professe pour les traditions du passé n'arrête en aucune façon le progrès de ses institutions ou de ses mœurs, et que l'apparence imposante du chancelier ou du speaker n'empêche point les membres des deux Chambres de s'étendre de tout leur long sur les banquettes pour y ronfler. Mais alors pourquoi se moquer de ceux qui font comme vous? Entre la Belgique et l'Angleterre, il n'y a qu'une différence du petit au grand. Une petite perruque n'est pas plus grotesque qu'une grande; au contraire. Les génuflexions et les cabrioles des grands de la terre ne sont pas plus ridicules chez les habitants du royaume de Lilliput que chez ceux du royaume de Brobdingnag et nous voudrions bien savoir en quoi la statue du petit «Mannekan, qui, depuis quelques centaines d'années, fait derrière l'hôtel de ville de Bruxelles tout ce qui est défendu par les affiches, prête plus à rire que ces deux géants, Gog et Magog, que la Cité de Londres conserve précieusement dans Guild-Hall. Quand on a dans son œil de pareilles poutres, ou ferait mieux de ne pas chercher les pailles dans l'œil de son prochain.

**CHRONIQUE LOCALE.**

Incendies.—Depuis quelques jours les incendies se succèdent d'une façon alarmante. Ainsi tout compte fait, nous trouvons pour les trois premiers jours de cette semaine le résultat suivant: Lundi, deux incendies dans le 2me district; Mardi, dans la nuit, un autre incendie dans le 2me district, et hier soir, un nouvel incendie au faubourg Tremé, encoignure Canal et Roman: en tout quatre sinistres en trois jours.

Vols.—Catherine Roberts, accusée de vol, a été arrêtée, mardi, dans la rue St-Claude, Troisième District.

Joseph Ferrer, contre lequel la même accusation de vol a été portée, attend en prison que le recorder Wiltz soit prêt à lui faire subir un interrogatoire.

L'instruction de l'affaire de Lorenzo Hita devant avoir lieu hier matin devant le recorder Winter, mais elle a été renvoyée au 7 du courant. Hita est accusé d'avoir obtenu de Andrew Ferrer, en employant de faux prétextes, un lot de cigares évalué à $181.

Abus de confiance.—Mme C. Roger a déclaré hier au recorder du deuxième district, qu'en septembre 1852, elle chargea le nommé Edouard Dieubiré, qui demeurait alors à Shreveport, de vendre, pour le compte de la plaignante, plusieurs barils de farine et un lot de meubles. Mme Roger, s'apercevant qu'un tardait un peu trop à lui faire connaître le résultat de ces transactions et ayant appris que Dieubiré se trouvait à la Nouvelle-Orléans, se mit à sa recherche et finit par le rencontrer, mais, dès qu'elle lui eut expliqué le but de sa visite, il lui répondit qu'il n'avait pas de réponse à lui faire et lui tourna le dos.

Dieubiré est accusé d'abus de confiance. La cour a ordonné son arrestation.

Escroquerie.—Albert Estava a comparu hier devant le recorder Winter, sous l'accusation de s'être présenté chez MM. F. Stringer & Co. et avoir obtenu de ces messieurs, en employant de faux prétextes, des marchandises évaluées à $100. Le prévenu avait prétendu, que M. J. Gutierrez, l'agent de son père se trouvait à Mobile et paierait le montant des articles de que le compte lui serait présenté. La maison Stringer tira une traite sur M. Gutierrez, mais elle apprit peu après que non seulement il n'était pas à Mobile, mais qu'il s'en était absenté plusieurs jours avant que Estava avait acheté les marchandises.

La Cour, après avoir entendu les témoignages, a envoyé le dossier devant le juge Larue. L'accusé a donné un cautionnement de $700 pour répondre de sa comparution lorsqu'il en sera requis.

Arrestation.—Wm Prendergast et P. Powell ont été arrêtés mardi, dans le deuxième district, sous prévention d'avoir volé lundi soir, plusieurs livres pendant l'incendie de l'hôtel Wilson.

Un portefeuille contenant divers papiers de valeur a été trouvé mardi, dans la rue Bienville, près de la pension de Mme Wilson. Le propriétaire peut l'obtenir en s'adressant au poste du deuxième district.

Incendie.—Mardi, entre onze heures et minuit, le feu s'est déclaré dans la maison de Pierson, rue Laurel, entre Washington et St-Maire. La propriété a été détruite mais elle était assurée pour $600.

Faux prétextes.—M. Denis Prieur a fait hier devant le recorder du deuxième district, un affidavit dans lequel il accuse Toussaint Auguste Meunreau d'avoir obtenu de lui, à l'aide de faux prétextes, une somme de cinquante piastres.

Mauvais sujet.—Joseph Christian a été arrêté hier, dans la rue St Philippe, à la demande de sa femme Marie, qui l'accuse de l'avoir cruellement battue.—Joseph a été fourni caution pour répondre de sa comparution devant le recorder Fabre.

Assaut.—Michael Bland a été envoyé hier, par le recorder Winter, devant la Première Cour de District, pour avoir frappé Rosanna Wilson, dans une maison de la rue de la Commune.

Clinton.—Il ne s'est pas déclaré un seul cas de fièvre jaune à Clinton, dans la paroisse d'Est-Feliciana.

Départ.—Le steamer *Golden Gate* est parti de New-York, le 20 septembre, pour l'Australie, avec cent passagers et un chargement considérable. Le *Niagara* a quitté le port le même jour pour Liverpool avec $900,000 en espèces et 100 passagers. Au nombre de ces derniers se trouve le ministre belge.

[COMMUNIQUÉ.]

La Société Philharmonique des Amis des Arts annonce pour aujourd'hui jeudi, 6 octobre, une soirée musicale, dont le produit est destiné à l'Asyle des orphelines de la rue du Camp.

Cette société, formée il y a peu de temps par les soins et sous la présidence d'un de nos artistes les plus éminents, M. C. Sy, réunit, dans le but de cultiver la musique, un grand nombre d'amateurs appartenant aux classes les plus honorables de la société.

L'épidémie qui vient de décimer notre population a laissé de nombreux orphelins auxquels les portes de nos asyles ont été ouvertes; mais ce surcroît de charges est lourd pour certains d'entr'eux dont les ressources ne sont pas en proportion de leur bon vouloir, et l'asyle de la rue du Camp se trouve dans ce cas.

La Société Philharmonique des Amis des Arts a donc eu une idée heureuse, en comptant sur la charité inépuisable des habitants de la Nouvelle-Orléans, elle a organisé la soirée musicale qui doit avoir lieu ce soir sur la place Lafayette. Elle ne pouvait avoir une plus noble inauguration devant le public, qui voudra se joindre à sa bonne œuvre et procurer à son digne président la douce récompense de pouvoir se présenter, vendredi, les mains pleines devant les Dames Sœurs qui dirigent l'asyle de la rue du Camp, et contribuer ainsi au soulagement des nombreuses orphelines qu'elles ont déjà admises à recevoir leurs soins.

Elections.—Les élections de la Georgie ont eu lieu lundi dernier et les bulletins de la lutte nous parviendront bientôt. Il s'agissait d'élire le gouverneur ainsi que les membres du Congrès.

Au Maryland l'élection du gouverneur, des membres du Congrès et de ceux de la législature a eu lieu hier, mercredi.

La Pennsylvanie et l'Ohio tiendront leurs élections mardi, 11 de ce mois. Le premier de ces Etats doit élire un gouverneur, des représentants à la législature et un certain nombre d'officiers publics. La Pennsylvanie élira également un certain nombre d'officiers publics, ses représentants à la législature et un tiers des membres de son sénat.

Au Connecticut les élections municipales ont eu lieu lundi dernier.

Constructions navales.—On construit en ce moment à New-York 8 steamers, 8 clippers, 3 barques, 5 bateaux à vapeur, 1 navire à hélice, 6 goélettes, 1 sloop, 2 yachts et 3 grands bateaux de débarquement.

Massachusetts.—Les whigs du Massachusetts se sont réunis en Convention à Fitchbourg, le 28 du mois dernier, et ont désigné M. Emery Washburn comme leur candidat à la place de gouverneur et M. Thos. C. Plunkett pour le poste de lieutenant gouverneur.

Bermudes.—Les derniers avis des Bermudes sont du 13 septembre: à cette date la fièvre jaune sévissait avec rigueur à St-Georges. Sur 205 Jeteurs 50 étaient morts et presque tous les autres avaient été malades. John M. Howden, consul américain, est au nombre des victimes.

**MANIFESTATION INGRAHAM.**

On lit dans la *Républicain* de New-York:

Le comité nommé le 22 septembre à Metropolitan Hall, pour offrir une médaille au capitaine américain Ingraham, en témoignage d'approbation de sa conduite dans les eaux de Smyrne, s'est réuni hier mardi, à 8 heures du soir, chez M. Morange, l'un de ses membres.

M. Morange a été élu président;
M. De Betancourt, vice président;
M. Forresti, trésorier;
M. Forbes, secrétaire.

Chacun des membres du comité était à même de recevoir d'adresses de félicitations sur le succès du meeting de Metropolitan Hall, et des témoignages très nombreux et très significatifs de l'influence heureuse qu'a exercée cette manifestation dans toute l'Union américaine. Depuis jeudi, l'écho répète les paroles du meeting et les reçoit accompagnées de témoignages de satisfaction, de sympathie et d'approbation.

Le comité, après avoir réglé les affaires contentieuses de la manifestation, et décidé que des listes de souscription seraient ouvertes pour accomplir le but de sa nomination, la présentation d'une médaille au capitaine Ingraham, s'est ajourné au 7 octobre prochain.

M. Maiuski, dans cette séance, a lu l'adresse suivante au comité démocratique polonais:

**Le comité de la société démocratique des exilés Polonais à New-York.**

*Aux citoyens membres du comité de la Démocratie universelle et de la démonstration en faveur du capitaine Ingraham.*

Le comité de la Société démocratique polonaise résidant à New York a l'honneur de vous envoyer l'expression de sa reconnaissance pour l'initiative que vous avez prise au nom de la démocratie universelle, afin de remercier le citoyen Ingraham de la conduite juste et ferme qu'il a tenue vis-à-vis des suppôts de l'Autriche.

Les Polonais démocrates sont heureux de pouvoir vous assurer qu'ils sont toujours prêts à faire cause commune avec les hommes de cœur qui protestent contre la tyrannie, et sont prêts à verser leur sang pour la cause de la liberté universelle.—Ils vous prient, citoyens, de vouloir bien accepter $10 qu'ils ont réunis, pour subvenir, quoique faiblement, aux frais qu'exige cette solennité; ils vous prient en même temps de croire qu'ils voudraient participer dans les mêmes proportions que leurs frères les démocrates des autres nations, mais leur position précaire en Amérique vous est connue: c'est pourquoi ils espèrent que la faible obole qu'ils offrent pour la sainte cause sera reçue par vous avec un cœur de frère.

Nous espérons, citoyens, qu'après avoir montré au monde l'accord parfait qui règne entre les démocrates de toutes les nations et les liens sacrés de la fraternité qui les unit, seule base sur laquelle repose l'avenir du monde entier, vous les maintiendrez et les conserverez à l'avenir.

*Le Comité de la Société démocratique polonaise.*

New-York, 26 septembre 1853.

Un ministre russe en Amérique.—Les journaux de Paris racontent d'après l'*Evening Journal* d'Albany, l'anecdote suivante:

On raconte que M. Bodisco, le ministre russe, a entrepris de baliser un journal de Washington à la façon de Saint-Pétersbourg. Nous espérons qu'il aura du bon temps. Ceci nous remet en mémoire un incident que nous avons entendu raconter sur ce gentleman, au commencement de sa mission. Il y a quelque temps, il passait avec quelques amis sur le chemin de fer de Rochester et de Syracuse pour aller faire une excursion au Niagara. C'était, si nos souvenirs sont fidèles, son voyage de noces. Quand le convoi fut arrivé à Syracuse, un attaché ou secrétaire, ou quelque chose du genre, eut la fantaisie de se quereller avec l'un des hommes employés au dépôt, et, avec l'insolence d'un beau comma, leva sa canne et l'en frappa. L'homme allait se faire justice lui-même, mais notre hère réclama la protection de son maître et de sa suite, qui, cela va sans dire, prirent son parti, supposant que leur caractère diplomatique l'aiderait à se tirer d'affaire impunément. M. Smith, conducteur et agent, se rendit sur le champ auprès du ministre dans le wagon, constata le fait, et lui expliqua poliment, mais avec fermeté, observer qu'un outrage pareil et non provoqué ne pouvait être toléré ici: puis il conclut en exprimant l'espoir que le ministre terminerait l'affaire, comme cela lui était facile, en présentant des excuses. Le ministre sourit.—Quoi! dit-il, des excuses! Monsieur le conducteur sait-il bien à qui il parle? Je suis M. Alexandre Bodisco, ambassadeur de l'empereur de Russie!—Eh bien! répliqua froidement M. Smith, fût-ce l'empereur de Russie lui-même, j'ai droit à une excuse, et le convoi restera ici, au dépôt de Syracuse, jusqu'à ce que je l'aie obtenue. Grande fut l'indignation de nos diplomates, lorsque cet audacieux discours fut traduit en entier, et ils virent bien que les voies diplomatiques se trouvaient ainsi subitement obstruées. Il y eut force terribles jurons contre le conducteur, le chemin de fer, la compagnie, le pays, enfin contre tout le monde; mais comme ils étaient tous formulés en langue russe, ils ne blessèrent personne.—J'ordonne que ce convoi continue de marcher, dit l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en montant sur l'impériale. Ebahissement des voyageurs. Les témoins de cette scène s'entre-regardèrent; les petits garçons ouvrent de grands yeux sur l'homme à la longue barbe, et le croient sérieusement fou. Mais le convoi ne bougeait pas d'un pouce.—J'ordonne que ce convoi marche, répéta M. Bodisco, en posant vivement, sa conjoncture l'impériale, comme pour décider les laquais du Vatican. Il est en vain! Le convoi s'échappa de la locomotive un mouvement sans hâte, chauffeurs et mécaniciens s'appuyaient sur le pont de bois pour jouir à leur aise de ce burlesque incident. Par bonheur, en ce moment une personne de Washington, qui était de la connaissance de l'ambassadeur, se trouvant là, sortit et essaya de lui expliquer les mœurs et coutumes américaines. Il s'ensuivit une longue conversation en quelque langue étrangère que personne ne comprit. Il en résulta, néanmoins, qu'une excuse fut convenable et polie fut donnée et reçue; le ministre ajouta que ses ignorances de la langue et des coutumes du pays l'avaient induit en erreur.—Le coup de sifflet retentit, la cloche sonna, et le convoi partit, emmenant hors de Syracuse deux ou trois personnes plus sages qu'ils ne l'y avait amenées une demi-heure auparavant. Il se paraît fort bien que la suite de M. Bodisco avec sa presse eut le même désagrément. Après tout, c'est l'éducation, ce n'est pas l'homme qu'il faut blâmer. M. Bodisco est un gentleman intelligent et accompli, et les choses se passent ainsi en Russie. Le, on regarderait ces exigences comme parfaitement convenables et justes. Sur l'ordre des hauts diplomates, on va et l'on s'arrête. Ici, cependant, les diplomates éminents viennent et vont plus souvent comme le veut la presse.

Morte de la fièvre jaune, à la paroisse St-Charles, le 30 septembre, à 7 heures et demie du soir, MARIE MATHILDE TROUARD, âgée de 25 ans, épouse de William H. Lawton.

Vincent & Co., encanteurs, No 69, rue Bienville, vendront aujourd'hui, 6 du courant, à 10 heures, 150 caisses et balles de marchandises sèches de pays, et 40 balles d'indiennes anglaises et draps impériaux. L'attention toute spéciale du commerce est appelée sur cette vente.

L'attention de la police de la ville est appelée sur un nommé JOSEPH WILSON, accusé de vol, qui s'est échappé des mains du constable, en face de l'habitation de M. Cyprien Dufour; il était vêtu d'une chemise blanche rayée en jaune, chapeau noir, portant un crêpe, pantalon de drap noir; il a la figure pleine, une épée, et peut avoir cinq pieds et quelques pouces, taille athlétique.

**ON DEMANDE A LOUER**, pour l'année ou pour la première saison... [illegible]... S'adresser rue No 47, rue Bienville.

**VIN ROUGE.** — Par navires Thomas Wright et Marie Frédéric, de Bordeaux, ... vin rouge bon ordinaire, ... de ... très supérieur, ... de vin de famille. A vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti.

WHISKEY ... B. J. HART & Co.

**FEUILLETON.**

**CHRONIQUE DES TROIS REINES.**

**MARIE D'ANGLETERRE.**

**III.**

**Un Chevalier sans Masse.**

Nous avançons dans ce récit véridique; cependant, avant de le terminer, je sens le besoin de m'arrêter un peu pour reprendre haleine. Durant ce repos, ne pourrions-nous employer le temps à deviser, de façon instructive, sur tous ces jurons qui, à l'époque par nous choisie, sur talent de la bouche des plus hauts seigneurs et des mieux famés, comme dans les tableaux d'alors les légendes explicatives?

Au XVe siècle, tout noble avait son juron, son serment, son *solemne juramentum*, tout aussi que son blason et sa devise; à chacun le sien. Ceux-là, désireux d'en avoir un tout neuf, un bon juron qui n'ait pas encore servi, le fabriquaient eux-mêmes, comme l'honnête homme qui trouva celui-ci:—*par la tête-Dieu pleine de reliques!* Il y en avait bien d'autres, et de si fâcheux à entendre, de si horribles, que, rien qu'en les lisant, on se boucherait volontiers les oreilles.

Cet usage malsaint, qui datait de loin, devait durer longtemps encore. En vain, Philippe-Auguste, Louis IX, Philippe de Valois surtout, et leurs successeurs, avaient-ils promulgué les édits les plus sévères contre les blasphémateurs; l'amende, le fouet, les langues percées par le fer, les lèvres fendues par la main du bourreau, n'y pouvaient rien. Le blasphème était passé dans le sang du peuple aussi bien que des grands; ceux-ci ne servaient-ils pas toujours de modèle à celui-là?

Longin, dans son traité du *Sublime*, dit que savoir jurer à propos rendre les orateurs, et chacun voulait user de ce sel de l'éloquence. Rabelais, ce joyeux railleur des vieilles coutumes gauloises, avance, en forme d'axiome, que *jurer est ornement de language et couleur de rhétorique cicéronienne*. Vivement attaqué, vivement défendu, le blasphème résistait donc, dirigeant son arme tantôt contre le ciel, tantôt contre l'enfer. Il avait fini par s'amender cependant: le *CorpsDieu!* le *Mort Dieu!* s'étaient transformés en *Cordieu!* et en *Morbleu!* On inventait de petits jurons plus orthodoxes encore, pour remplacer ceux-là qui, par leur origine même, semblaient profaner le nom du Seigneur, où celui des saints; alors étaient venus, soit du français, soit du latin, les exclamations inoffensives de *Vertu-Chou! Par dieu! Serpe de bois! Oui, dea! Corne-de-Cerf! Ventre Saint Gris!* Ce dernier petit-être même innocent que les autres, était déjà fort en usage bien avant Henri IV.

On avait des jurons pour les deux sexes; les jurons des hommes, les jurons des femmes. Parmi ceux-ci: *Manonda!* dont on n'a pu encore apprécier la signification et la valeur, était tout à fait à la mode dans les XVe et XVIe siècles.

Il y a tout un beau livre à faire sur les jurons. La Trémouille jurait *par la vraie corps Dieu!* Bayard jurait *par mon serment!* Jeanne d'Arc elle-même, cette héroïne si chaste et si pure, qui était parvenue à déshabituer le farouche Lahire de profaner le nom de Dieu, jurait, à la façon des hommes gens, *par mon bâton*, ou *par mon martin!* Ce qui était une même signification, car deux mots différents: martin bâton avait déjà joué un rôle dans le monde.

Chaque personnage important eût pu être désigné par son juron, témoin ce *petit quatrain* rythmé tellement *quellement* apporté par Brantôme, et qui racontait l'histoire des quatre Valois figurant dans notre chronique:

*Quand la Pasque Dieu!* décéda, (Louis XI)
*Par le jour-Dieu!* lui succéda, (Charles VIII)
*Le diable m'emporte!* s'en tint près (Louis XII)
*Foi d'gentilhomme!* vint après. (François Ier.)

Sur ce, ami lecteur, reprenons route ensemble, quitte à nous dire bientôt un adieu définitif, et rejoignons *Foi de Gentilhomme!* et le *Diable m'emporte!* que tous deux nous avons laissés gravement préoccupés, l'un de son tournois, l'autre de sa femme.

Le 29 novembre, la lice d'un champ clos avait été tracée dans le vaste cour du palais des Tournelles. Des échafauds, ornés de tentures et de banderoles flottantes, s'élevaient appuyés contre les bâtiments; les femmes et les filles des hauts barons, comtes ou chevaliers, ainsi que celles de la grande bourgeoisie de Paris, couvertes de pierreries, s'y présentaient déjà par le pâle soleil de la saint Martin d'hiver, luttant entre elles de jeunesse, de fraîcheur, surtout de riches accoutrements et de joyaux.

Sur une plate-forme, entourée de légers balustres, garnie de velours incarnat, décorée d'écussons, et qui, de plain-pied, donnait dans les appartements, la reine Marie se montra bientôt, et toutes les autres dames, nobles ou bourgeoises, furent éclatées tout à l'heure, ne furent plus que de pâles étoiles devant ce vrai parangon de la beauté.

A l'appel des clairons, la draperie qui masquait l'une des extrémités du champ clos, se souleva; deux chevaliers, armés de toutes pièces, le panache blanc en tête, montés sur de vigoureux genets d'Espagne, bardés de fer comme eux, s'avancèrent et plantèrent majestueusement leur écu au milieu de la lice, requérant, par la voix des hérauts de couvrir leurs écus des armes de leurs dames, en l'honneur de la reine, et contre un champion qui se présenterait. Puis, lorsqu'ils eurent levé leur visière, le roi d'armes nomma tour à tour:—Monseigneur François, comte d'Angoulême, duc de Valois et de Bretagne; Monseigneur Charles, duc de Suffolk, pair d'Angleterre.

Le murmure de bien venue qu'à fait naître leur entrée en lice est apaisé à peine, qu'à l'extrémité opposée de la grande cour des Tournelles, un galop précipité se fait entendre, et un troisième chevalier, s'élançant dans l'arène, fait résonner sous le fer de sa lance, le bouclier de Valois et celui de Suffolk.

A ce double défi, porté avec tant d'assurance, les dames applaudissent tout d'abord, et leurs yeux se portent curieusement sur ce nouveau champion.

Il est de belle taille et de belle attitude. Et parfois ses mouvements semblent trahir quelque raideur, il y a tant de noblesse dans le port de sa tête, il manie son cheval avec tant de grâce et de vigueur, que c'est à qui cherchera à deviner son nom; mais sa visière ne se lève pas. Mais deviner n'est pas chose facile.

Par une infraction aux règles des tournois et carrousels, le nouvel arrivant ne porte sur son écu ni emblème ni devise; lorsqu'il s'est débarrassé de l'ample manteau de frise noire, il se présente à tous ces regards curieux qu'une armure unie, sans chiffres, sans ornements de blason, simplement émaillée d'or sur un fond noir, à la façon des armures d'Italie. Son cheval même ne porte d'autres couleurs que cet ornement.

Aux applaudissements succédèrent les murmures, lorsque France, le roi d'armes, fait de rechef sonner les clairons pour commander le silence, et somme le nouveau venu de se mettre en champ d'honneur à visage découvert, ou de se faire connaître au moins... Un hérault, à la voix de stentor, déclare alors que le dit chevalier accepte le combat contre Monsieur d'Angoulême et Monsieur de Suffolk, à la lance en l'épée, en l'honneur de Madame Marie, sa reine.

Le long des galeries, les spectatrices s'interrogent tout bas sur cet inconnu; on nomme tour à tour M. d'Avannes, le frère du roi de Navarre, M. de Fleurange, le *jeune aventureux*, et vingt autres, parmi les mieux faits et les plus vaillants; puis, on renonce à chercher, mais ce manège impénétrable qui enveloppe le chevalier sans blason, ajoutant maintenant à l'intérêt qu'il inspirait déjà, les regards et même les vœux secrets des belles dames le suivent dans l'arène.

Le duc de Valois, dont l'écu avait été touché le premier, traverse la lice dans toute sa longueur pour prendre champ. En passant près du roi d'armes:

—Dis-moi, quel est ce mystérieux? lui dit-il à voix basse.

—Impossible, Monseigneur.

Et Valois se trouble; une idée étrange lui traverse le cerveau. Il promène un regard inquiet autour des gradins, sonde vers la plate-forme où se tient la reine, paraissant chercher quelque chose ou quelqu'un qu'il n'aperçoit pas; enfin, il fournit sa course, mais avec une sorte d'hésitation, et, s'apercevant, qu'il oublie d'épauler, prenant l'amble au lieu du galop, le prince ne peut, faute d'élan, soutenir le choc; il chancelle sur sa droite, et le robuste sigs du brassard de son adversaire vient, malgré le cuir, s'enfoncer dans sa main armée, sur le pulgué même de sa lance, lui briser presque le petit doigt, entre les deux premières jointures.

Quoique le mal fût de mince importance, Valois en ressentit une douleur si vive que pour le moment il renonça à continuer la lutte, se réservant de courir tôt après, mais avec un autre compagnon.

Cet incident fut cause d'une interruption dans la joute. Pour occuper les spectateurs, on fit circuler à la ronde de l'hypocras, et de grands drageoirs, tout remplis de noix confites, de sucre rosat, de citron, et autres épices.

Pendant ce temps, le beau Suffolk, attendant patiemment son tour, debout sur l'une des barrières, le casque dégrafé, le front nu, ses cheveux blonds flottant sur ses épaules, ressemblait à une de ces statues d'Apollon, dont jadis se couronnaient les gradins aux solennités des jeux olympiques.

Le moment venu, après que son écuyer eut, de chaque côté, ajusté son armure, il enfourcha son cheval lestement, fit le tour de l'enclos, la tête haute, regardant toutes les dames, l'œil fixe et fier, mais il n'inclina son front et sa lance que devant la reine seulement.

Malcontentes de ces façons anglaises, les dames des galeries firent plus que jamais des vœux pour le chevalier sans blason.

Au signal donné par les juges du camp, les combattants s'élancèrent l'un contre l'autre.

Leur rencontre fut tellement impétueuse, leur visée si juste, que, du même coup, les deux lances volèrent en éclats, sans qu'aucun des deux champions parut ébranlé. On leur en présenta de nouvelles, et ils reprirent champ.

Jusqu'à ce moment, l'avantage est resté au chevalier inconnu. Son premier adversaire, dans deux minutes, a du moins quitté le champ de bataille, et contre le second la lutte se maintient égale; mais maintenant il se trouve adossé à cette même barrière qui fait face à la plate-forme, et c'est en partant son premier lattier.

Comme si cette place eût été ensorcelée, il éprouve tout à coup les mêmes symptômes qu'y avait éprouvés monsieur d'Angoulême; ses idées se mirent en déroute, son cœur battit sous sa cuirasse, non de peur, certes, mais de colère, mais de rage. A sa profonde stupéfaction, il venait d'apercevoir sur la plate-forme, assis près de la reine, le jeune duc de Valois, qu'il croyait encore au pansement, et Valois parlait à Marie de si près, que l'haleine de l'un devait humecter l'oreille de l'autre, et Marie semblait lui accorder d'autant plus volontiers qu'en ce moment le beau Suffolk, leur tournait le dos, comme si elle n'avait eu à craindre que les regards de Suffolk!

C'est lorsqu'il fut encore dans la triste contemplation de ce tableau, que, de nouveau, le signal est donné:

—Laissez courir!

En proie à mille émotions de cœur, ne songeant qu'au duc de Valois, à la reine, détournant son regard plus lâche pour la diriger vers la plate-forme, le pauvre chevalier sans blason paraît bien piteux d'abord, l'amour ne paraît, entre les deux amants qui habitent ... que le comte l'Anglais, qui s'avance ... [illegible]

X.-B. SANTINE.
(*La fin à demain.*)

**BULLETIN COMMERCIAL.**

**NOUVELLE-ORLEANS.**

Mercredi soir, 5 octobre.

Le marché au coton a été plus animé aujourd'hui et il s'est traité 3,500 balles. Les prix sont encore sans changement.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Inférieur, | de — @ — | Fair......... | — @ — |
| Ordinaire, | de 8½ @ 9¼ | Fully fair.... | — @ — |
| Middling, | de 9½ @ 9¾ | Good fair.... | — @ — |
| Good Mid. | de 10 @ 10¼ | Good fine..... | — @ — |
| Middling fair, | 10½ @ 10¾ | | |

TABAC—Il ne s'est rien fait d'important sur ce marché.

SUCRE—Vendu à des prix fermes.

MELASSE—De petites lots aux prix antérieurs.

FARINE—Ventes: 1,400 barils à des prix plus fermes. La superfine de St-Louis vaut de $5 50 @ $5 57½.

MAIS—De petites transactions à des prix pleins.

PROVISIONS—Ventes: 400 barils de porc, y compris 20 mess new-imported à $16; 200 tierçons à $15 1/2, M. O. à $13 75 et 20 de prime à $12 50. De petites ventes de graisse sans variations dans les prix.

CAFE—Ventes: 1,500 sacs 10 @ 10½ cts.

CHANGE—Le change n'a pas varié: Sterling, 8¼ @ 9 ⅛ de primes France, 5fr 12 @ 5 17. Traites sur New-York, à 60 jours, 1½ @ 2½ p. c. d'esc. Checks, de ¼ @ ½ pour cent d'escompte.

FRET—Ferme à ⅝ d. le coton pour Liverpool et 1¼ pour le Havre:

**LISTE MARITIME.**

**Port de la Nouvelle-Orléans.**

**Expédiés Hier.**

Navire Wurtemberg, Wilson, Havre
Goélette Edward, [illegible]

**Arrivés Hier.**

Navire Medistor, Bell, New York
Columbia, Dickinson, Cardiff
Brick Geo L Abbott, Gerry, Charleston

STEAMBOATS.

Maria, Streck, Donaldsonville, sucre, coton.

**Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mobile | [illegible] | [illegible] | 5 h P.M. |
| Napoléon | [illegible] | [illegible] | 5 h P.M. |
| Rivière Rouge | [illegible] | [illegible] | 5 h P.M. |
| Rivière Ouachita | [illegible] | [illegible] | 5 h P.M. |
| Rivière Yazoo | [illegible] | [illegible] | 5 h P.M. |
| St Louis | [illegible] | [illegible] | 5 h P.M. |
| Bayou Sara | [illegible] | [illegible] | 5 h P.M. |

Si vous toussez, la probabilité est que votre mal provient de l'estomac. La faiblesse de cet organe occasionne la dyspepsie, la langueur, la jaunisse, les maux de tête, les nausées, la faiblesse du corps et de la tête, la constipation, la dysenterie et une foule d'autres maladies. L'indigestion énerve le système. Pour mettre l'estomac dans son état naturel, il n'y a rien de mieux à employer que les AMERS ALLEMANDS de HOOFLAND préparés par le Dr C. M. Jackson, de Philadelphie. Ce remède n'a pas son égal.

A vendre par J. WRIGHT & CO.,
151, rue de Chartres

**Important.**

L'inventeur du Vermifuge, le Dr McLane, ayant vendu son droit à ce remède, les propriétaires, MM. Kidd & Co. ont l'honneur de l'offrir au public comme le meilleur remède pour les vers. On en a fait l'essai dans toutes les parties de l'Union et le monde en a été complètement satisfait... Demandez le VERMIFUGE du Dr McLANE et n'en faites aucun autre.

A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres

La Société Philharmonique des Amis des Arts donnera une soirée musicale sur la Place Lafayette, au profit des orphelines de l'asile de la rue du Camp, JEUDI, 6 octobre prochain, à 8 heures et demie du soir. Le public en général est respectueusement prié d'assister à cette soirée musicale.

Prix d'entrée—volontaire.

*Comité d'arrangement:*

O. De Roys, Dr Jos Gardette,
Henry Michel, Jules Furlet,
J. M. Wagner. Louis Lay.
C. SY, Président,
CHAS. AMIEL, secrétaire.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

**P. ALEXANDRE LANAUZE**

A transféré son MAGASIN DE QUINCAILLERIE de No 57, rue Vieille Levée, à l'encoignure des rues CHARTRES et St-PIERRE, maison Pontalba, PLACE JACKSON, où il continuera le même négoce.

**Succession de Frédéric Buttel.**

Les personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre feu F. J. Buttel sont priées de... s'adresser à JOHN CULBERTSON, Avocat de Charles Deslons, curateur, No 52, Passage de la Bourse.

**Succession de Jean Nicolas Robert.**

Les créanciers de cette succession sont priés de présenter leurs comptes à Henry Train, curateur de la succession, à son bureau No 44, rue St-Anne.

**DEMANDE DE CUISINIERE.**

On désire obtenir une excellente cuisinière; ... S'adresser à S. J. Peters jr., au coin des rues Vieille Levée et Bienville.

**F. A. HEBRARD,**

**No 113, rue du Canal, près Royale,**

DANS LES BATISSES TOURO.

Reçoit en ce moment par le Wurtemberg et Ashland, du Havre, l'Espindo à New-York, de l'assortiment du meilleur goût de marchandises... [illegible]

F. A. HEBRARD, No 113, rue du Canal, Près Royale, dans les bâtisses Touro.

**PHARMACIE A. SCHWAB,**

40, rue Condé, entre Dumaine et Madison. Dépôt des Bonbons Vermifuges.

Reçu par le steamer George Law et par le navire Medistor, de New-York:— ... Acides citrique, tartrique, sulphurique ... Glycérine, ... Iode, iodure de potassium, cyanure de ... et un grand nombre de racines et de produits chimiques de dénominations diverses.

**DEPECHES TELEGRAPHIQUES**

*Traduites à l'Abeille.*

Fièvre Jaune à St-Jean-Baptiste.

[illegible]

Tempête sur le Lac Erié.

New-York, 4 octobre.

Il y a eu une violente tempête sur le lac Erié, plusieurs navires ont péri et ont a à déplorer la perte de vies...

Marché au coton de New-York.

New-York, 4 octobre.

Le marché aux cotons est languissant. Les ventes d'aujourd'hui s'élèvent à peine à 700 balles.

Voyage par un chemin de fer.

Mobile, 5 octobre.

[illegible]

LE BLACK WARRIOR.

Mobile, 5 octobre.

Une dépêche de New-York annonce que le steamer Black Warrior est parti pour Mobile le 30 de ce mois.

Coton dans l'Ouest.

Louisville, 5 octobre.

Il y a eu peu de pluie à Louisville et Nashville. Le marché aux cotons ... [illegible]

Arrivée du Crescent City.

New-York, 4 octobre.

Le steamer Crescent City est arrivé ici hier, venant de la Havane, ayant à son bord 300 passagers et un million de piastres en poudre d'or.

Ohio.

Pittsburg, 5 octobre.

L'Ohio commence à monter lentement au-dessus de cette ville, il y a 9 pieds et 10 pouces d'eau dans le chenal.

Cincinnati, 5 octobre.—La rivière a baissé de 4 pieds pendant les dernières 24 heures.

**Liste des steamers pour le mois d'octobre 1853.**

| Nom des steamers | Gouv. | Jour du départ | Pour | Destination |
|---|---|---|---|---|
| [illegible] | E.-U. | 1er | N.-York | Liverpool |
| [illegible] | | | | |

**AVIS DE SOCIETE.**

**Imprimerie de la Nouvelle-Orléans, No 22, rue du Camp, au premier, Nouvel Etablissement.**

Nous avons formé, le 1er de ce mois, une société pour l'impression des JOBS et de LIVRES dans tous les caractères en anglais, français, espagnol, allemand, etc. Nous sollicitons respectueusement le patronage du public pour cette imprimerie qui est établie par d'anciens citoyens de la Nouvelle-Orléans.

W. ... OTT SHERMAN,
EDWARD C. WHARTON,
anciens employés du Picayune.

**AVIS.**

Un jeune homme de 14 à 16 ans trouvera à s'employer au No 36, rue de Chartres.

**Nourrice.**

On demande au No 68, rue Bienville, une nourrice... S'adresser ...

Un jeune homme désirant apprendre le commerce trouvera à se placer comme apprenti, au No..., rue de Chartres...

A vendre pour cause de départ.

GROCERY. — UNE GROCERIE bien assortie et bien achalandée sera vendue à l'amiable... S'adresser ... Pierre et Marais.

**F. JAUFFROID,**

No 62, Rue de Chartres.

Reçu par steamer Star of the South et navire Exact Havre, de New-York, et par navire Ashland, du Havre.

... Grand assortiment de broderies. ... Bonneterie. ... Ganterie. ...

**F. JAUFFROID.**

No 62, Rue de Chartres.

Reçu par les derniers arrivages, un assortiment d'articles de saison et d'utilité: ...

**CHANGEMENT DE MAGASIN.**

Les soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont transporté leur magasin du No 15, rue de Chartres, au coin des rues Conti et Royale. ...

HYDE & GOODRICH,
Bijoutiers, Coin Conti et Royale

**INSTITUTION BOURGEOIS,**

**Rue Toulouse, 166,**

ENTRE ST-PHILIPPE ET BOURBON.

Mr et Mme Bourgeois profitent de l'occasion de la nouvelle année scolaire pour remercier les parents et les familles en général de la confiance qui leur a été accordée pendant leur première année d'exercice; leur ... pour l'avenir ... leurs soins ...

**CLASSE DU SOIR. INSTITUTION BOURGEOIS, 166, RUE TOULOUSE,**

ENTRE ST-PHILIPPE ET BOURBON.

Il sera, à partir du 15 octobre, ouvert... des cours... du soir...

**INSTITUT DE DEMOISELLES, No 203, RUE DU CAMP,**

*Ou Ecole et Pension françaises et anglaises de Jeunes Demoiselles.*

Cette Institution, à laquelle la Législature a accordé des privilèges universitaires, ... sous la direction de Dr et de Mme MACAULAY, ...

**Avis commercial.**

Le soussigné annonce à ses amis en particulier, et au public en général, qu'il a établi un magasin d'articles de ... au No 168, rue de Chartres, au premier ...

Jules BOULENGER

Reçu par le Wurtemberg, et en débarquement du navire Ashland, du Havre, les articles suivants: ...

J. BOULENGER, rue de Chartres, No 168, au 1er

TABAC DU MEXIQUE, en magasin et à vendre par CRAMER & Co., 17, rue de la Douane.

**BEUGUIERE & Cie**

Ont transporté leur magasin du No 20 au No 16, RUE BIENVILLE.

**EAU-DE-VIE.**

25 demi-pipes cognac Otard Dupuy & Co 1850, ... (long list of brandies)

A vendre par A. CARRIERE, 65, Vieille Levée.

**PARFUMERIE FINE DE PARIS.**

Reçu par le navire Ashland, du Havre, un assortiment de parfumerie des meilleures maisons de Paris:

ADOLPHE BLACHE, 65, rue Royale

**BONNETERIE ANGLAISE.**

Reçu par le steamer "Star of the South" de New-York: ...

ADOLPHE BLACHE, 65, rue Royale

**DEPOT DE TAPIS.**

Nous recevons directement des manufactures un grand assortiment de TAPIS de nouveaux genres, ...

A. BROUSSEAU & CO.

**COLLEGE DE LA LOUISIANE.**

Le président du Collège fait savoir aux familles qui ont des enfants au Collège, que ... le docteur Vallon ...

**AVIS AUX CONTRIBUABLES.**

**Bureau du Recorder du Premier District.**

*Nlle-Orléans, 1er octobre 1853.*

Avis est donné que les listes d'évaluation des propriétés imposables du premier district ... E. ROUSSEAU.

**Nouvelle Banque de l'Union de la Louisiane.**

*Nlle-Orléans, 4 octobre 1853.*

Une élection de six Directeurs, ... le LUNDI, 24 de courant, de 10 heures à 2 heures.

GEORGE A. FRERET, Secrétaire.

**Banque des Citoyens de la Louisiane.**

*Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1853.*

Avis est donné que des livres de souscription pour le placement de ... actions de cette Banque ...

E. ROUSSEAU, Caissier.

**AUX MARCHANDS ... **

**M. LANTIN,**

**Horticulteur de Paris,**

*Rue de Chartres, No 164, maison Pontalba,*

A l'honneur d'appeler l'attention des amateurs de beaux jardins, ...

**EAUX DE VIE.**

**SOSTHENE THOMAS, Importateur,**

SEUL AGENT, dans le Sud, pour la vente des marques suivantes d'Eaux-de-Vie ...

**Ve. HERBET & Co.**

**140, rue de Chartres.**

**HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No 88,**

**Entre les rues Poeyfarre et Perdido.**

C'EST établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 136, rue du Canal, J. A. BRADBURY, à l'Hôpital.

Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres...

**POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER. HABILLEMENTS D'HOMMES.**

36, rue de Chartres.

LAGAY & LECANU ont reçu par les derniers arrivages de France et de New-York le plus grand et le plus bel assortiment de linge fait qu'il y ait en ville...

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres

**HABILLEMENTS D'ENFANTS,**

36, rue de Chartres.

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres

**MAISON A LOUER.**

**WERNER & MAILLOT,**

*No 134, rue des Magasins,*

Importateurs de Vins étrangers, Eau-de-Vie, &c., et manufacturiers de liqueurs du pays.

EDOUARD GUILLOT

**B. TATOUT & Co.**

161, rue de Chartres, encoignure Toulouse,

DRY GOODS.

**LAINAGE! LAINAGE!**

**Bonneterie.**

**Ganterie.**

**Mercerie.**

**Fil Alexandre,**

PHILIPPE ALLENET.

**COGNIAUX Frères.**

**HABILLEMENTS CONFECTIONNES.**

**107 & 109, rue Vieille Levée.**

**A LOUER.**

**A LOUER.**

**A LOUER.**

**A LOUER.**

**CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!**

**Maison de résidence demandée.**

**CANDIDATS.**

**CANDIDAT INDEPENDANT,**

**Collecteur de Taxes.**

HENRY PEYCHAUD, Collecteur de taxes d'Etat dans le deuxième district, est candidat à la réélection.

**ASSESSEUR.**

FRANCIS TURNER, le titulaire actuel, est candidat à la même place et se présente respectueusement devant le peuple. L'élection aura lieu le 7 novembre 1853.

**Pour Troisième Justice de Paix.**

RICHARD RICHARDSON, actuellement Troisième Justice de paix, est candidat à la même place.

FRANCOIS CALOGNE, Quatrième Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, est candidat pour une réélection.

**GREFFIERS:**

JOHN CHOCLARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

E. BERTIN, ... est candidat pour la place de GREFFIER de la 6me Cour de District ...

W. F. REDDOCK est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

THOMAS GILMORE, Greffier de la Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, est candidat à la même place.

**JOHN B. BAGON,**

Greffier actuel de la Cinquième Cour de District

EST CANDIDAT

Comme Greffier de cette Cour.

L'élection aura lieu le 7 novembre 1853.

**COLLEGE DE LA LOUISIANE**

Actuellement situé dans la paroisse St Jacques au siège de l'ancien Collège Jefferson.

Président:—LOUIS DUFAU.

Vice-Président:—C. C. BISBEE, A. M.

Convaincu après une longue et décisive expérience qu'il est à peu près impossible d'obtenir d'un collège composé d'externes les mêmes résultats qu'on obtient d'un pensionnat... ... l'ouverture des classes a eu lieu le 1er septembre...

**CONDITIONS.**

PRIX DE LA PENSION: $60 PAR TRIMESTRE

*Raccommodage et Blanchissage, $8.*

Les livres de classe seront fournis par le Collège au prix coûtant.

**TROUSSEAU:**

**MARCHANDISES FRANCAISES D'AUTOMNE.**

INDIENNES FRANÇAISES pour enfants, ... PERCALES FRAPPEES ... MOUSSELINE DE LAINE ... CHALLY ... BAREGE DOUBLE ... CREPE DE CHINE ... BOMBAZINE ... ALPACA ... BRODERIES NOUVELLES ... DENTELLES, GANTERIE, &c.

P. & E. REILLY & Co., coin Royale et Canal.

**Vve. HERBET & Co.,**

140, rue de Chartres.

**Jurisprudence.**

JOURNAL du Palais, ...

**PAPIER PEINT—PAPIER PEINT.**

**Vve. HERBET & Co,**

**140, rue de Chartres.**

**PAPIERS PEINTS FRANCAIS.**

**DELACROIX—Importateur.**

No. 106, rue de Chartres, entre Conti et St Louis,

**DAVID GOWAN & Co., 27 rue du Canal.**

**DEUIL. DEUIL.**

*Maison F. Pryor & Co.*

Rue de Chartres, 84, entre Bienville et Douane.

Nous avons l'honneur de rappeler aux dames notre spécialité en deuil et demi deuil, ...

**FABRIQUE DE CHAUSSURES.**

Vente en gros et en détail.

Encoignure Royale et Dumaine.

**CHEMISES FRANCAISES.**

38, Rue de Chartres.

A VENDRE à très bas prix, pour clore une consignation:

LAGAY & LECANU.

**Instruction Privée.**

*Langue Française, Littérature, Mathématiques, &c.*

**MODES ET NOUVEAUTES.**

**ISAAC SAWIN,**

**69, RUE DU CANAL.**

**CHARBON DE PITTSBURG.**

**Avis aux Planteurs.**

**FROST & Co.**